



Association La Courte Echelle

Règles de Bonne conduite

- Les cours auront lieu de fin septembre 2024 à la mi-juin 2025
- Les cours sont assurés par des BENEVOLES, de ce fait il est possible qu'ils aient besoin de s'absenter. Dans la mesure du possible les cours sont rattrapés mais il peut arriver que ce ne soit pas le cas :
 - * Problème de disponibilités du bénévole
 - * Problème de disponibilités de l'élève
 - * Problème de salle
 - * Sauf cas exceptionnel, Il n'y a pas de contrepartie financière
- Les parents doivent prévenir le bénévole (dont ils ont reçu les coordonnées par mail) **et non le secrétariat** en cas d'absence de leur enfant et au minimum 24h avant le début du cours
- Les élèves doivent avoir un comportement respectueux envers le bénévole, **être ponctuels**, avoir une tenue vestimentaire correcte et décente.
- Il est souhaitable que l'élève communique au bénévole les sujets à aborder pendant l'heure de soutien, ceci 1 à 2 jours avant le cours.
- Les parents sont les bienvenus lors du 1^{er} cours de l'élève pour rencontrer le bénévole s'ils le souhaitent.

Le reste de l'année, il sera préférable de déposer et de reprendre les enfants en bas de l'immeuble, sauf si les parents souhaitent s'entretenir avec le bénévole.

Seuls les parents des élèves du primaire, compte tenu du jeune âge des enfants, sont autorisés à les accompagner jusqu'à l'appartement à chaque cours.